

Expérience de gestion des feuillus

Taillis de chêne de Canjuers

Le 8 janvier dernier, une **délégation de forestiers des Alpes-Maritimes s'est rendue à Canjuers pour une tournée sylvicole sur le thème de la gestion des feuillus.**

Le camp militaire de Canjuers couvre 34 500 ha dont 31 200 ha constituent une forêt domaniale affectée (au ministère de la Défense). **Thierry Faure**, agent patrimonial, gère le camp depuis plus de 30 ans et a mis en place une convention de gestion avec l'armée. En 2008, il a également rédigé le plan d'aménagement du camp.

Type de peuplements feuillus	Surface à Canjuers	traitement
Hêtre	444 ha	conversion des peuplements en futaie par parquet
Chêne vert	1468 ha	taillis simple avec maintien de réserves, notamment les autres feuillus
chêne pubescent	7860 ha	taillis simple avec maintien de réserves, notamment les autres feuillus



Un TSF de chêne pubescent à gauche et un taillis de chêne vert à droite

La sylviculture du chêne

Les chênes sont traités par coupe de **taillis avec une rotation de 50 ans** pour les deux essences (bien que le chêne vert puisse se traiter en rotation de 35 ans). La surface théorique à renouveler est de 168 ha/an pour le camp. Cependant, compte tenu de la pyramide des âges et de l'activité militaire, la surface à renouveler retenue a été fixée à **93 ha/an** seulement. Les coupes du taillis appliquées à Canjuers s'apparentent à des **coupes rases avec maintien de réserves**, 100 à 150 réserves par ha soit 25 à 60 m³/ha. Les réserves conservent notamment sur les essences secondaires (érables, sorbiers, alisier torminal...), mais également une part importante des anciennes réserves de taillis sous futaie (chêne pubescent). Au sein même de la parcelle exploitée, l'importance des réserves est modulée en fonction des micro-stations. Plus la station est riche, plus la réserve est forte.

Les taillis ne sont généralement pas martelés ou sont martelés en réserve dans les cas où il y a un fort besoin de contrôle (anciens taillis sous futaie à réserve forte, zones à enjeux paysagers forts, suspicion de manque de sérieux sur une équipe de bûcherons). L'enveloppe des coupes est délimitée sur le terrain. Les réserves sont le plus souvent marquées à la peinture, soit en totalité, soit sur des placettes de démonstration.



Après coupe de taillis dans le chêne pubescent à gauche, dans le chêne vert à droite.

Les réserves ont d'abord un rôle paysager : elles permettent de limiter le changement de paysage et d'anticiper les critiques des usagers. Ces réserves ont également un rôle écologique (perchoir pour les rapaces) et un rôle cynégétique. Les réserves vont en effet se maintenir et fructifier fortement, offrant une zone de nourrissage importante, notamment dans le chêne vert. Dans le chêne pubescent, les réserves subissent souvent des descentes de cimes conséquentes. Une exploitation sous forme de menus produits intervient souvent dans les années suivant la coupe.

Dans ces taillis, **la repousse rapide du chêne permet de gommer l'effet de la coupe dans le paysage en moins de 5 ans pour le chêne vert et 8 à 10 ans pour le chêne pubescent.**



Un TSF de chêne pubescent 9 ans après coupe du taillis à gauche et un taillis de chêne vert de 5 ans à droite.

L'exploitation du taillis

L'exploitation dans ces taillis de chêne est un travail très particulier, nécessitant une expérience pointue du bûcheron. **L'abattage et le découpage du taillis doivent être effectués avec méthode pour assurer un bon rendement matière.** Le travail dans le chêne pubescent reste très différent du chêne vert : un bûcheron habitué au travail de l'un ne pouvant pas facilement travailler dans l'autre. Les diamètres fin bout sont d'ailleurs différents : 7 cm pour le chêne pubescent, 4 cm seulement pour le chêne vert. Le bois de chauffage est :

- ◆ soit enstéré par les bûcherons sur le parterre de coupe puis débardé à l'aide d'un tracteur agricole équipé de remorque « panier »,
- ◆ soit ballotté sur coupe pour être ensuite débardé au porteur.



Du chêne vert enstéré sur coupe, un tracteur agricole avec remorque panier et les remorques de stockage

Le coût d'exploitation (bois ballotté ou enstéré) tourne autour de 20 ou 21 €/st, avec des rendements variables de 5 stères/homme/jour (ouvrier ATM) à 9 stères/homme/jour (exploitant spécialisé).

Ventes de chêne à Canjuers

Les feuillus sont en général **vendus en bloc et sur pied**. Dans les cas d'exploitation difficile ou en cas d'incertitude sur l'accessibilité de la zone en cours d'année, la vente à la mesure s'avère efficace. La vente à la mesure permet d'adapter le périmètre de la coupe en fonction de l'acheteur et de ses capacités de débardage.

Les volumes à exploiter sont estimés au moment de rédiger la fiche de martelage. Les volumes récoltés vont de 70 à 120 m³/ha dans le chêne pubescent et jusqu'à 160 m³/ha dans du chêne vert. L'expérience de Thierry Faure dans l'exploitation en régie de taillis de chêne lui permet de disposer de nombreuses références et supports de comparaison pour estimer au mieux les volumes sur pied.

Chaque année, Thierry Faure vend **une partie de son bois de chauffage directement à des particuliers**. Un millier de stères, par lots de 10 stères, est vendu sur pied au prix de 18 à 21 €/stère. De plus, 300 à 400 stères par an sont exploités en régie et vendus façonnés aux particuliers au prix de 42 €/st.

Bilan des ventes de feuillus sur Canjuers

Mode de vente	Volume vendu en m ³	Produits en €	Prix unitaire en €/m ³
En bloc et sur pied	6 743	176 398	26,2 €/m ³
A la mesure sur pied	1 374	24 045	17,5 €/m ³
Façonnés	227	12 265	54 €/m ³
Total	8 344	212 708	

Retour d'expérience sur une coupe de taillis

L'estimation des volumes d'une coupe de taillis peut s'avérer difficile. Le retour d'expérience sur les coupes effectuées constitue une occasion de corriger les biais éventuels. Le travail de l'UT Collines Varoises permet d'exposer ici un cas enrichissant.

La coupe de taillis de la **parcelle 4 de la forêt communale de Seillons** Source d'argens s'est vendue à la vente d'automne de 2008. D'après la fiche article, cette coupe présentait les caractéristiques suivantes :

- Surface totale de 15 ha
- Taillis de 60 ans et plus
- 60% de CHV et 40% de CHY

- Réserves (non identifiées) de 100 brins à l'hectare de chêne pubescent
- Exploitation facile et vidange facile
- Volume mis en vente **1350 m³**

Le volume mis en vente provient de **l'estimation de l'agent patrimonial, Régis Gorgerin**, qui évalue le volume à exploiter à 90 m³/ha sur 15 ha, soit 1350 m³.

L'estimation est réalisée soit à dire d'expert, lorsque les retours d'expérience le permettent, ou bien à l'aide de 4 à 5 placettes de mesures. Sur ces placettes de 1 are (5,6m de diamètre), l'ensemble des brins de taillis est cubé : le volume exploitable s'obtient en multipliant le diamètre à 1m30, la hauteur de découpe et le coefficient de forme (environ 0,6 pour le CHV et 0,7 pour le CHY).

La coupe a été vendue aux établissements Dolza pour 44000 € en bloc et sur pied, soit 32,6 €/m³. En stère, cela représente 1928 stères, soit 129 st/ha vendues à 22,8 €/st.



Parcelle 4 après exploitation. On distingue les rémanents mis en andain par le bûcheron à droite (Benoit Forot).

Le suivi de coupe de l'agent **Benoit Forot**, avec la collaboration du bûcheron, a permis d'obtenir des chiffres précis sur l'avancement de la coupe. A mi-chantier, 7,4 ha étaient exploités à l'automne 2009 (surface GPS). Sur cette surface, le bûcheron avait cubé 1137 stères soit 154 st/ha. Comparé au chiffre ONF (129 st/ha), **on note une marge d'erreur de 19% entre le réalisé et l'estimation, ce qui reste acceptable pour une coupe de taillis.** Cette marge d'erreur pourra en outre être corrigée par la suite du chantier étant donné que la parcelle est hétérogène.

Si cette marge d'erreur correspond à une perte de volume au niveau des comptes *Coupe* de l'ONF, **elle n'est pas une perte de recette pour la commune.** En effet, la coupe en question était estimée à 25 €/m³ en lien avec son volume. Or, elle a été vendue 30% au-dessus de l'estimation. On peut donc penser que **l'erreur de cubage de 19% a été vue et intégrée par l'acheteur.**

Et du taillis exploité par câble ?

Les Alpes-Maritimes possèdent également des peuplements de taillis feuillus mais ils sont rarement mis en valeur. Pourtant, la demande locale est forte et ces peuplements sont souvent les seuls à être exploitables en plein hiver. C'est pour cette dernière raison que **le câbliste Belmon a été intéressé pour acheter une coupe de taillis d'Ostrya** (charme houblon) sur la forêt communale de Menton.

Sur une place de retournement avec vue sur le mer, l'entreprise Belmon a installé son câble-mât sur remorque et tiré une ligne dans les pentes de la forêt communale en s'amarrant sur le versant opposé (300 mètres de ligne, 1 jour de pose). Durant tout le mois de janvier, alors que la plupart des parcelles du département sont sous la neige, il poursuit sa saison d'exploitation grâce au taillis de Menton.

Vendu à la mesure, le taillis de 10 à 25 cm de diamètre est écoulé à des particuliers ou des revendeurs en longueur de 5 à 6m. D'ici février, **400 m³ d'ostrya seront exploités et vendus à 8€/m³.**

Le taillis n'est pas martelé, seule l'enveloppe exploitable est délimitée sur une carte et précisée une fois les lignes de câble mises en place. Le bûcheron détermine le prélèvement en fonction des consignes de l'agent patrimonial, **Thierry Sochay**, à savoir :

- Coupe d'éclaircie dans les cépées par récolte de la moitié de brins,
- 50 à 60 m³/ha exploités pour des peuplements de 150 à 200 m³/ha.



Le taillis d'Ostrya avant coupe à gauche et après coupe à droite.

Le cubage est effectué, contrairement à l'agent, par comptage simple du nombre de camions remplis, le volume d'un camion étant estimé à 16 stères.

Cette exploitation s'effectue néanmoins dans des conditions difficiles pour l'exploitant. Non seulement le rendement de débardage est faible avec seulement 10 à 15 stères par jour, mais l'abattage et le façonnage sont rendus très fastidieux par la présence importante de lierre et la pente de plus de 60%.



Les bois sont débardés à l'aide d'un câble-mât actionné en direct par Emilie Paris à droite.

Cette opération permet tout de même de fournir du travail hivernal aux exploitants, de valoriser le feuillus de chauffage et d'éclaircir des peuplements très denses de taillis.

